Année académique 2023-2024

UE complémentaires pour les étudiant·e·s admis·e·s au master en stratégie de la communication et culture numérique (StratCom) moyennant un programme complémentaire de 15 à 45 crédits

Le tableau ci-dessous précise les UE complémentaires à inscrire au programme annuel de l'étudiant·e (PAE) porteur·euse d'un grade académique de 1er cycle en haute école ou école supérieure des arts délivré en Communauté française de Belgique en: Communication appliquée, Communication, Ecriture multimédia, Relations publiques, Marketing, E-business, Bibliothécaire-documentaliste, Gestion des ressources humaines, et Arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication: multimédia.

Pour les étudiant·e·s admis·e·s sur dossier, la formation complémentaire (max. 45 crédits) est déterminée par le jury d'admission.

Le tableau indique quelles sont les UE de la formation complémentaire à suivre en bloc 1, en bloc 2, voire en bloc 3 pour certaines formations, en fonction du choix que posera l'étudiant·e en matière de mobilté Erasmus (pas de mobilité, Erasmus "études" ou "stage").

Plusieurs remaques:

- Les UE complémentaires sont issues des programmes de bachelier en Information et communication et Sciences politiques, orientation générale (horaire décalé) de l'Université Saint-Louis - Bruxelles;
- Pour les UE méthodologiques, l'étudiant·e peut choisir de les suivre en horaire de jour ou en horaire décalé. Le panachage des UE méthodologiques n'est pas permis: l'étudiant·e suit soit les UE de jour, soit les UE en horaire décalé. Ce choix est à faire en début d'année au moment de la constitution du PAE et ne pourra plus être modifié par la suite.
- Certaines UE complémentaires ont une déclinaison en anglais. L'étudiant·e qui le souhaite peut donc suivre une UE en anglais au lieu de sa version en français. Toutefois, certaines UE en anglais seront imposées aux étudiant·e·s qui n'ont pas le niveau minimum requis en anglais (niveau B2);
- Il est possible de demander une valorisation de crédits (dispenses) parmi ces UE complémentaires. Cette demande est à introduire au moment de la composition de programme en ligne;
- Un PAE ne peut pas dépasser 75 crédits (tout compris). Par conséquent, si la formation complémentaire comple plus de 30 cérdits, un étalement sur trois ans devra être prévu;
- Un séjour Erasmus "études" ou "stage" peut être suivi dans le cadre du master.

Une séance d'information relative à la composition du PAE sera organisée au début de l'année académique.

UE à suivre en MA 1
UE à suivre en MA 2
UE à suivre en MA 3

| | | | | Programmes de bachelier donnant accès au programme de master moyennant l'ajout d'une formation complémentaire | | | |